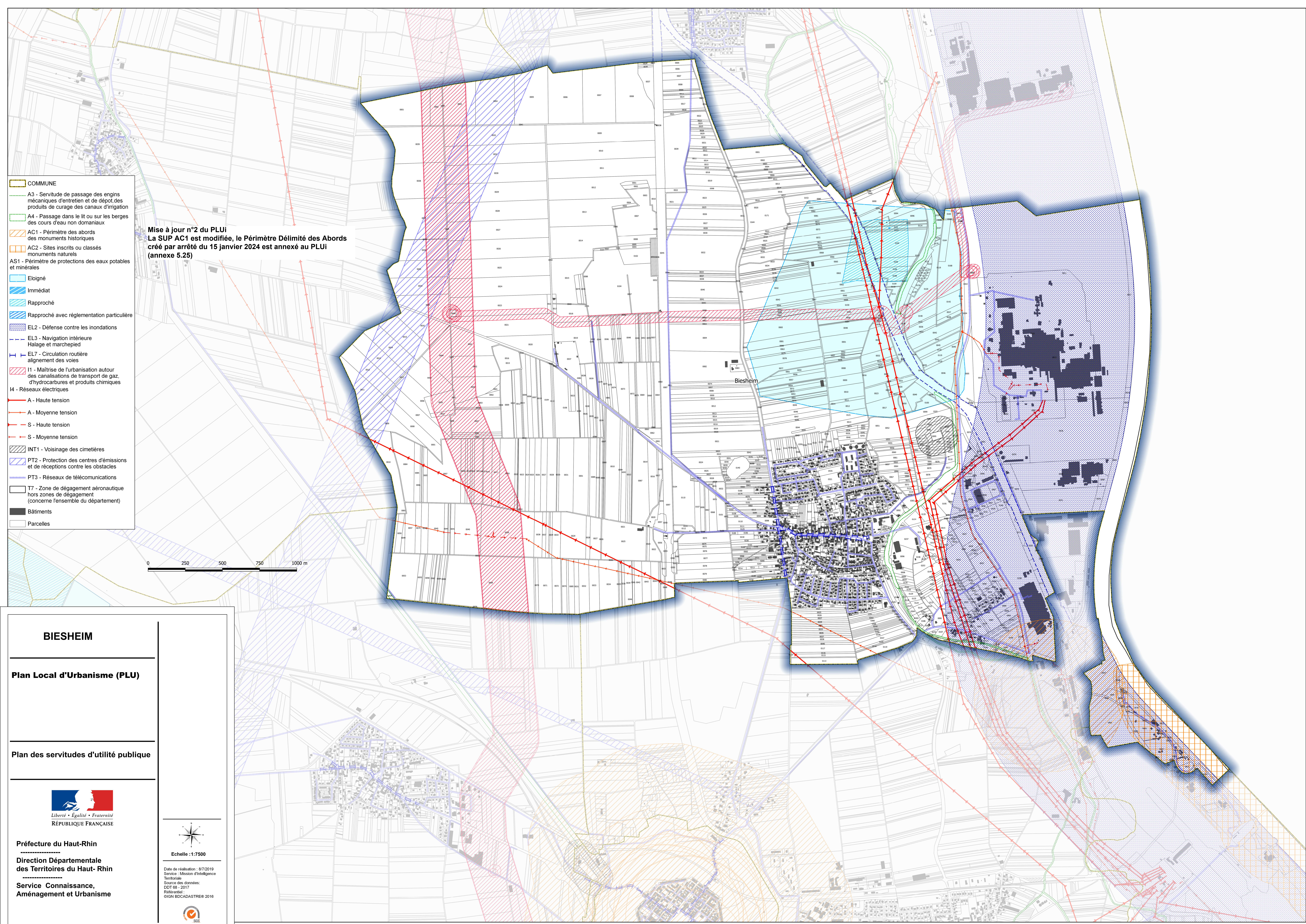




Mise à jour n°2 du PLUI
La SUP AC1 est modifiée, le Périmètre Délimité des Abords
créé par arrêté du 15 janvier 2024 est annexé au PLUI
(annexe 5.25)

- COMMUNE
- A3 - Servitude de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt des produits de curage des canaux d'irrigation
- A4 - Passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- AC1 - Périmètre des abords des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits ou classés monuments naturels
- AS1 - Périmètre de protections des eaux potables et minérales
- Eloigné
- Immédiat
- Rapproché
- Rapproché avec réglementation particulière
- EL2 - Défense contre les inondations
- EL3 - Navigation intérieure Halage et marchepied
- EL7 - Circulation routière alignement des voies
- I1 - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et produits chimiques
- I4 - Réseaux électriques
 - A - Haute tension
 - A - Moyenne tension
 - S - Haute tension
 - S - Moyenne tension
- INT1 - Voisinage des cimetières
- PT2 - Protection des centres d'émissions et de réceptions contre les obstacles
- PT3 - Réseaux de télécommunications
- T7 - Zone de dégagement aéronautique hors zones de dégagement (concerne l'ensemble du département)
- Bâtiments
- Parcelles

0 250 500 750 1000 m

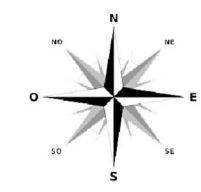
BIESHEIM

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Plan des servitudes d'utilité publique



Préfecture du Haut-Rhin
Direction Départementale
des Territoires du Haut- Rhin
Service Connaissance,
Aménagement et Urbanisme



Echelle :1:7500

Date de réalisation : 6/7/2019
Service : Mission d'Intelligence
Territoriale
Source des données:
DOT 68 - 2017
Référentiel:
IGN BOCADASTRE© 2016

